

CAS TYPE

Une école d'équitation que l'on peut retrouver en zone rurale sur tout le territoire.

Avec peu de concurrence sur l'offre de sport-loisir, elle s'adresse avant tout à des jeunes enfants de 12 ans et moins (70 % des clients). Il s'agit d'un système familial sans salarié où le conjoint aide ponctuellement surtout pour l'entretien du foncier.

**Chiffres clés
de l'exploitation**

- 100 clients
- 1,2 UMO
- 26 ha
- 25 équidés
- 83 clients/UMO
- 260 h/poney/an

ATOUTS

- Conduite simplifiée des équidés qui permet de limiter le travail d'astreinte et de gérer seul les 25 poneys
- Autonomie fourragère
- Équilibre entre vie privé et vie professionnelle avec des congés et des jours de repos
- Spécificités de la clientèle
- Une structure totalement adaptée à sa clientèle

CONTRAINTES

- Gestion du rationnement des poneys pour éviter les risques de fourbure
- Seul pour faire les cours, limite sur l'échange pédagogique



Cas-type EQCE1
Entreprise équine en France
Campagne 2025

Centre équestre « Animation jeunes enfants »



L'essentiel

Dans ce système, la finalité de l'exploitant est de faire découvrir le poney et de contribuer au développement des enfants avec une pédagogie essentiellement basée sur le jeu. Permettre aux enfants d'acquérir de l'autonomie, de la confiance en soi et de la responsabilité est un véritable enjeu pour ces gérants qui s'adressent à un public d'enfants très jeunes. D'ailleurs pour atteindre cet objectif, ils incluent souvent la famille dans ce projet pédagogique.

Une attention particulière est portée dans ce système au bien-être des équidés mais aussi à celui du gérant. Un équilibre entre vie privée et vie professionnelle est recherché, c'est pour cette raison que dans ce système, l'exploitant n'ouvre pas sa structure au public le dimanche et se réserve 4 semaines de congés par an.

Pour travailler seul, l'exploitant gère ses équidés à l'extérieur avec un hivernage en stabulation l'hiver. Pour s'adapter à sa clientèle, l'exploitant a choisi une cavalerie, des équipements et des infrastructures adaptés aux tous petits. Le gérant passionné par son métier auprès de ce jeune public a développé des compétences pédagogiques particulières utilisant beaucoup le jeu. L'exploitant est attentif à la propreté des lieux et à la sécurité pour créer un climat de confiance auprès de son public et bien sûr des parents.

I - DESCRIPTION ET FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME

LE CHEPTEL ÉQUINS : EFFECTIFS ET STRATÉGIE DE RENOUVELLEMENT

25 équidés sont présents sur l'exploitation dont 20 consacrés au poney-club (voir tableau 1). Il s'agit de 10 poneys AB et 10 poneys CD, la majorité des poneys a plus de 7 ans. L'exploitant est vigilant au caractère des poneys. Un poney est renouvelé par an, il est vendu très souvent à 15 ans et plus lorsqu'il montre des signes de fatigue. Dès lors un poney est acheté pour le remplacer très souvent dressé.

Tableau 1
Effectifs équins

TYPE D'ÉQUIDÉS	MODE DE DÉTENTION	EFFECTIF
Poneys AB	en propriété (club)	10
Poneys CD	en propriété (club)	7
Poneys CD	en location/pair (club)	3
Chevaux	pris en pension	3
Poneys CD	pris en pension	2
TOTAL		25

Au total 25 poneys soit 12 UGB. 17 sont en propriété.

L'ALIMENTATION : PÂTURAGE TOUTE L'ANNÉE AVEC AFFOURAGEMENT EN HIVER

Dans ce système, la conduite des équidés est simplifiée, les poneys sont en pâture toute l'année avec un accès à une stabulation en période hivernale. Ils sont affouragés cinq mois de novembre à mars et trois mois en période estivale lorsqu'il n'y a plus suffisamment d'herbe.

Pour les 25 équidés, le besoin total en fourrages est de 36 tMS qui comprend les 34,2 tMS calculés dans le tableau 2 plus une marge de sécurité de 5%. Les besoins en fourrages sont donc estimés à 42 t de foin en brut soit 3 tMS/UGB (avec 1 tMS de foin = 85% tonne brute).

Tableau 2
Grille de rationnement et besoins en fourrages par catégorie animale

TYPES D'ÉQUIDÉS	EFFECTIFS	PÉRIODE HIVERNALE de nov à mars (150 jours) en kg MS de foin/tête	PÉRIODE ESTIVALE de juil à sept (90 jours) en kg MS de foin/tête	TOTAL des besoins
Poneys AB 300 kg travail léger	10	6	3	11,7 tMS
Poneys CD à l'entretien 400 kg	12	7,5	4	17,8 tMS
Chevaux club travail léger - 500 kg	3	8	4	4,7 tMS

ORGANISATION DE L'ACTIVITÉ : UNE RÉPARTITION ANNUELLE ENTRE COURS ET STAGES

L'exploitant diplômé du BPJEPS donne seul ses cours. Sur ses 100 clients, 20 sont âgés entre 3 et 5 ans, 50 ont entre 6 et 12 ans et 30 ont plus de 12 ans. Pour les très jeunes enfants, des cours de baby poneys sont organisés les mercredis et samedis pas avant 10h le matin. Les cours des autres enfants ont lieu du mercredi au samedi. Les cours de groupe scolaire ou Institut médico éducatif sont proposés le mardi. En période de vacances scolaires, les enfants peuvent participer à des stages d'une 1/2 et d'une journée.

Le nombre d'heures de cours sur l'année se répartit sur 34 semaines en période scolaire et 12 semaines en période de vacances scolaires. Il s'agit généralement de stages qui sont proposés. Dans ce système, l'exploitant prend 4 semaines de congés (2 semaines en août, 1 à Noël et 1 en février). Au total, 5 198 heures de cours comprenant les stages sont effectuées sur une année soit 260 heures/poney/an et 4 332 h/UMO.

Tableau 3
Répartition annuelle des heures de cours

	NOMBRE DE PERSONNES/COURS	NOMBRE DE SEMAINES*	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	TOTAL HEURES PAR SEMAINE
Cours collectifs enfants	8	34			3	1	2	4	80
Cours collectifs baby	5	34			2			1	15
Accueil groupes thérapie	6	34		2					12
Accueil groupes scolaires	20	12		1			1		40
Stage journée et 1/2 journée	6	12	3	3	3	3	3		90

Tableau 4
Planning hebdomadaire des cours

	LU	MA	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
9h00							
10h00							
11h00		1h	2h		1h	2h	
12h00							
13h00							
14h00		2h	3h			3h	
15h00							
16h00							
17h00				1h	1h		
18h00							
19h00							
20h00							

(*)Calcul du nombre de semaines de stage : 16 semaines de vacances – 4 semaines de congés = 12 semaines
Calcul du nombre de semaines en période scolaire : 52 semaines-16 semaines de vacances scolaires- 2 semaines de fermeture (début septembre) = 34 semaines

GESTION DES SURFACES : UN RENDEMENT DE 3,5 T/HA QUI PERMET D'ATTEINDRE L'AUTONOMIE FOURRAGÈRE

Les équidés sont conduits à l'extérieur en deux lots. Les lots sont faits en fonction de la taille des poneys et de leurs besoins. En période hivernale, ils sont rapprochés de l'exploitation et ont accès à une stabulation. Une surface de 3 ha est dédiée à l'hivernage. Ils sont affouragés pendant cette période. Ils accèdent aux autres surfaces de pâturage à partir de fin mars. 12 ha sont consacrés à la fauche de l'herbe et les poneys n'y ont accès qu'à partir de fin juillet (voir tableau 4). Les travaux de fénaison sont externalisés. Le rendement est de 3,5t/ha, ce qui permet à l'exploitant d'être autonome en fourrages. Le fumier est épandu sur une partie des surfaces et un engrais binaire est apporté tous les ans sur 11 ha.

Tableau 4
Schéma d'utilisation des surfaces

j	f	m	a	m	j	j	a	s	o	n	d
			pâturage sur 10 ha				22 ha de pâturage 2 lots				
12 ha pour la récolte										hivernage 3 ha	
3 ha			**								

12 ha de surfaces fauchées
Rendement brut de 3,5 t/ha soit 3 tMS/ha
36 tMS récoltées soit 42t en brut.

LA PRÉVENTION SANITAIRE : VERMIFUGATION ET QUARANTAINE

Les poneys de l'exploitant sont tous vaccinés contre la grippe et le tétanos. Concernant la gestion de la vermifugation, des coprologies sont réalisées pour identifier le niveau d'infestation des poneys. Une fois les forts excréteurs identifiés, une vermifugation adaptée est réalisée. Les forts excréteurs, soit un quart des poneys dans ce cas, sont vermifugés trois fois par an tandis que les autres le sont deux fois, au printemps et à l'automne. Lorsqu'un poney de renouvellement est acheté, il est isolé pendant 15 jours pour éviter tous contact avec les autres animaux.

Il fait l'objet d'une coprologie à son arrivée qui sera renouvelée une nouvelle fois pour mesurer son niveau d'infestation et plus largement contrôler son état de santé.

Ponctuellement, en fonction des besoins de certains poneys, l'exploitant fait appel à un dentiste et un ostéopathe.

Côté maréchalerie, l'exploitant gère le parage des poneys AB et il fait appel à un maréchal pour la gestion des poneys CD. Ils sont ferrés aux antérieurs et parés aux postérieurs.

« Lorsqu'un poney de renouvellement est acheté, il est isolé pendant 15 jours pour éviter tous contact avec les autres animaux. »

INFRASTRUCTURES ET MATÉRIELS NÉCESSAIRES AU FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE

INFRASTRUCTURES
• un manège de 15*20 m • un club house douche/sellerie de 15*6 m (60 m²) • une carrière extérieure de 20*40m • un hangar pour le stockage et la stabulation des poneys (320 m²) • un hangar mono pente pour le matériel de 8*12 m • deux abris de pré • un parking de 250 m²

MATÉRIEL EXPLOITATION
• un tracteur d'occasion de 80CV avec chargeur • une herse • un van 2 places d'occasion • une tonne à eau d'occasion • un système d'arrosage pour la carrière • deux râteliers d'occasion • matériel de bureau (ordinateur, imprimante, bureau...) • matériel d'entretien (tronçonneuse, débroussailleur, tondeuse) • un girobroyeur (en CUMA) • 2 bacs à eau 1000L

MATÉRIEL DE SELLERIE
• 21 selles • 25 filets • 25 bombes • 25 tapis • 25 licols • Matériel pédagogique • Matériel d'obstacles • Matériel de pansage • Matériel de maréchalerie : trépied, reinette, pince coupante, tablier de maréchal

II- RÉSULTATS ÉCONOMIQUES : DE BONS RÉSULTATS ET UNE ACTIVITÉ BIEN DIMENSIONNÉE

Produits	82 648 €
Enseignement	71 688 €
Cours classiques	43 132 €
Cours baby	7 548 €
Cours IME, scolaire	8 449 €
Stages	12 559 €
Pensions	6 048 €
Ventes - achats	- 735 €
Achat 1 poney	- 1 260 €
Vente 1 poney	525 €
Aides DPB	5 647 €

Excédent Brut d'Exploitation (EBE)	39 756 €
EBE/UMO exploitant	39 756 €
EBE/PB	48 %
Annuités	11 927 €
Annuités/EBE	30 %
Revenu disponible	27 829 €
Disponible/UMO exploitant	27 829 €

*Excédent brut d'exploitation (EBE) =
 Produit total – (charges opérationnelles +
 charges de structure hors amortissement et FF)
 EBE/PB = excédent brut d'exploitation/produit total
 Revenu disponible = EBE - annuités*

Charges opérationnelles	10 883 €
Frais de concentrés	735 €
Frais d'élevage	1 535 €
Frais vétérinaires	2 856 €
Frais de maréchalerie	2 754 €
Achat de litière	300 €
Frais de transformation	1 312 €
Frais de commercialisation	837 €
Achat d'engrais	554 €
Charges de structure hors amortissement et frais financiers	32 009 €
MSA	10 785 €
Fermage	1 527 €
Impôts fonciers	352 €
Entretien du foncier	1 676 €
Travaux tiers	2 649 €
Carburant	1 203 €
Entretien du matériel	1 546 €
Achat du matériel	2 151 €
Transport et déplacements	419 €
Impôts et taxes	279 €
Assurances	3 628 €
Eau	598 €
Gaz/EDF	1 010 €
Frais de gestion	2 791 €
Fournitures et frais divers	1 395 €

ACTUALISATION 2025 :

Côté produits, d'après les observations de terrain, nous avons appliqué une baisse de 3,5% sur les heures vendues et une augmentation de 4,5% sur le tarif des cours et de 1% sur les aides. Côté charges, nous avons pris en compte les variations de prix observés d'après les données IPAMPA (indices des prix d'achat des moyens de production agricole).

REPÈRES ÉCONOMIQUES

Les tarifs des prestations

Les tarifs des prestations ont été établis à partir des tarifs observés sur le terrain en fonction de la qualité des prestations proposées. Ils tiennent aussi compte des charges auxquelles doit faire face la structure pour assurer une rentabilité de ses services.

TARIFS (€ HT)

Cours collectif	17,1
Cours collectif baby	15,9
Stage ½ journée	37,6
Pension	126

Bonne efficacité économique du système

L'exploitant choisit de simplifier le système avec un hébergement des animaux au pré et une conduite en troupeau permet d'avoir une bonne efficacité économique du système avec un EBE/PB de 48 %. Le recours à des poneys pour son activité permet aussi de réduire les charges opérationnelles de l'ordre de 435 €/poney/an.

de maintenir son nombre de clients malgré le départ des enfants plus grands. Au final, l'EBE/UMO est très satisfaisant de l'ordre de 39 756 €.

Une structure attractive

La qualité des prestations proposées, adaptées aux enfants, avec une pédagogie orientée sur le jeu, dans un cadre de nature permet à la structure de se distinguer et d'être attractive. Ce qui permet au gérant

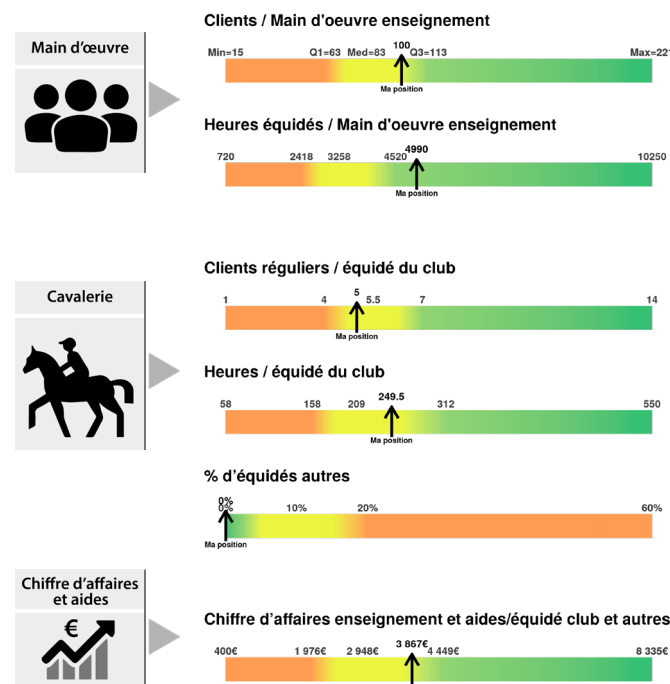
PRINCIPAUX INDICATEURS ÉCONOMIQUES

Produit enseignement/équidé de club	3 584 €
Produit total/équidé présent	3 306 €
Produit total/UMO	68 873 €
Coût du concentré/équidé présent	29 €
Coût des fourrages/équidé présent	0 €
Charges opérationnelles équinées/équidé présent	435 €
Charges de structure hors amort. et F.F/équidé présent	1 280 €
EBE/UMO	39 756 €
Disponible/UMO	27 829 €
EBE/PB	48 %

Le positionnement du cas-type sur Equipilote €co



Cet outil, construit à partir de l'analyse d'une centaine de coûts de production de centres équestres, permet de se positionner par rapport à quelques indicateurs clés. Il permet de prédire avec quelques données techniques et économiques le niveau de résultat de l'exploitation.



Au vu des éléments renseignés (clients, main-d'œuvre, poneys, heures et produits), Equipilote prédit de bons résultats économiques pour cette structure. En effet, elle est plutôt bien positionnée sur l'ensemble des critères, généralement près de la médiane. Elle n'a pas de poneys inactifs, c'est-à-dire que tous les animaux présents permettent de dégager un revenu. On trouve un bon équilibre entre le nombre de clients, poneys d'enseignement et de main-d'œuvre. Ce qui permet d'avoir une activité bien dimensionnée.

III - RÉSULTATS ENVIRONNEMENTAUX : UNE TRÈS FAIBLE EMPREINTE CARBONE GRÂCE À UN FORT NIVEAU DE STOCKAGE DU CARBONE SOUS PRAIRIE

Un diagnostic CAP'2ER® (Calcul automatisé des performances environnementales pour des exploitations responsables) équin a été effectué.

Cet outil permet d'évaluer les impacts et performances environnementales des systèmes d'élevage.



Il s'appuie sur une analyse multicritère qui permet d'aborder l'ensemble des impacts environnementaux (changement climatique, qualité de l'air, consommation d'énergie) et les contributions positives (stockage de carbone, contribution à la biodiversité). Le calcul prend en compte les impacts environnementaux directs de la structure mais aussi les impacts indirects liés aux achats.

CAP'2ER® vise à sensibiliser les acteurs du cheval à leur impact environnemental à partir d'un calcul simplifié et de premiers repères d'impact. Il a été développé et testé en 2020-2021 par l'Institut français du cheval et de l'équitation et l'Institut de l'Élevage.

Son informatisation sera effective en 2023.

Comment lire les résultats des calculs CAP'2ER® ?

Ils sont répartis en 4 thématiques. La première rappelle quelques éléments structurels de l'atelier équin. Pour les 3 autres thématiques : « Empreinte carbone », « Gestion de l'azote » et « Pertes potentielles d'azote », les résultats de l'exploitation sont positionnés sur une règlette établie à partir des résultats des 40 premiers diagnostics déjà réalisés.

Afin de pouvoir comparer les exploitations entre elles, les impacts sont exprimés par tête.

1 - L'ATELIER ÉQUIN :

Données structurelles du troupeau et des surfaces, intrants consommés et contributions positives de l'atelier



l'ice / Benoit LEMAIRE

Mon troupeau

Effectif (têtes)	Effectif (UGB)	Autonomie générale	Temps moyen à l'intérieur	Chargement apparent
25	10	98%	76 jours/an	0,4 UGB/ha SFP équine



A. Rzekec

Mes surfaces

Surface Totale Equine (STE)*	SFP Equine	Prairies permanentes	Prairies temporaires	Linéaires de haies	Azote organique
25 ha	25 ha	25 ha	0 ha	2 900 mètres	19 kg N/ha STE*

Intrants consommés par l'atelier

 Azote minéral 14 kg N/ha STE*	 Carburant 43 L/tête	 Concentrés 48 kg bruts/tête	 Paille 3 t brutes
---	---	---	---

Contributions positives de mon atelier

Maintien du paysage

Je participe à l'entretien de 25 hectares de surfaces en herbe en zone de plaine



Stockage de carbone

Je stocke 715 kg de carbone /ha STE* et grâce aux surfaces pastorales 0,0 T de carbone



Biodiversité

J'entretiens 2,2 ha eq biodiversité/ha STE* et grâce aux surfaces pastorales 0,0 ha eq biodiversité

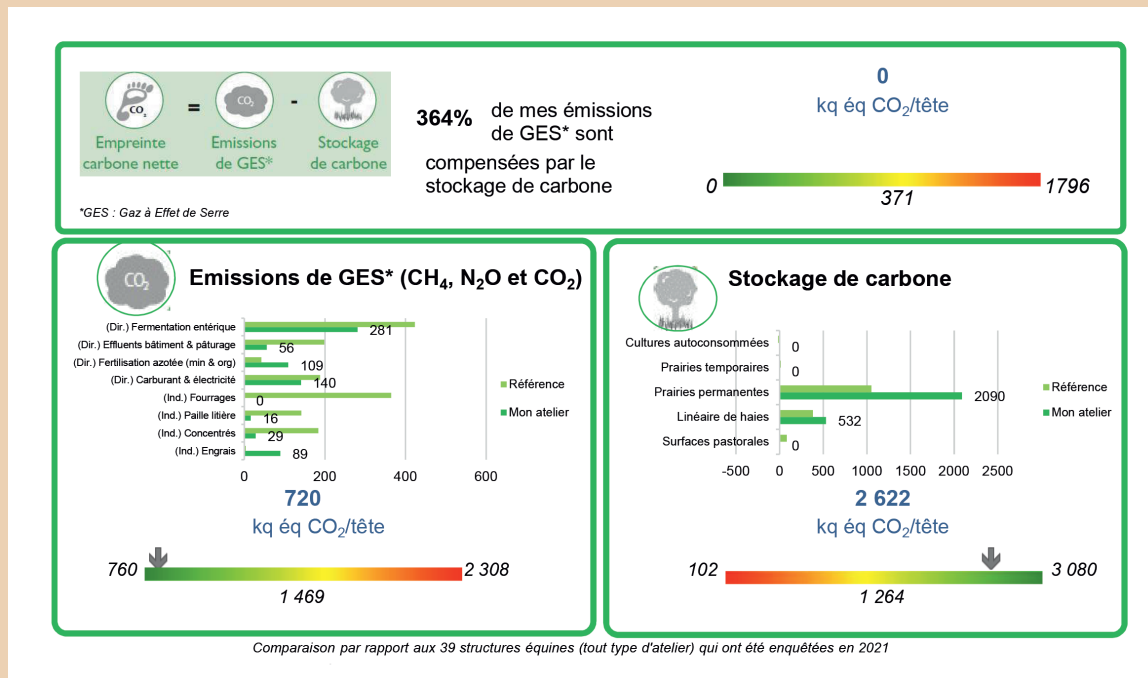
*Surface Totale Equine (STE) = SFP de l'atelier équin + ha de céréales autoconsommées par l'atelier équin + (surfaces en paddock si absence d'autres surfaces)

2 - EMPREINTE CARBONE

L'empreinte carbone de l'atelier équin est la différence entre les émissions de gaz à effet de serre et le stockage de carbone.

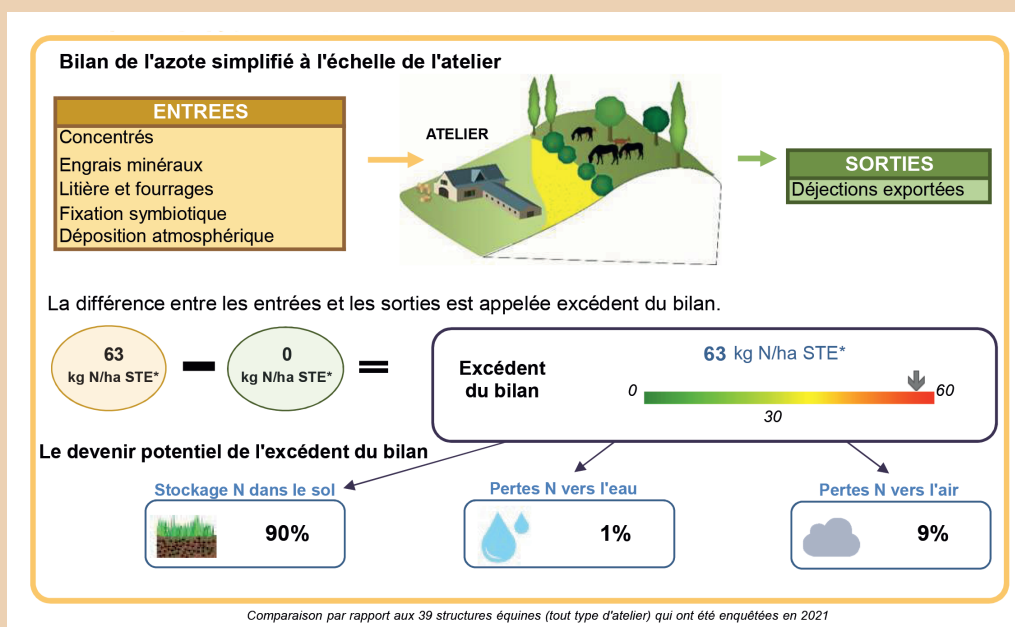
Elle est exprimée en kg eq CO₂/tête. Cet indicateur vise à mesurer l'impact de l'atelier équin sur l'environnement et plus particulièrement ses émissions de gaz à effet de serre. L'empreinte carbone de l'exploitation est comparée aux résultats issus d'une quarantaine de diagnostics CAP'2ER® effectués en 2021.

Deux graphiques permettent de préciser ces résultats ; l'un indique les différents postes d'émissions de gaz à effet de serre et l'autre le stockage de carbone. Le résultat de l'exploitation est positionné selon une échelle établie à partir des premiers diagnostics.



3 - GESTION DE L'AZOTE

Le bilan de la gestion de l'azote correspond à la différence entre les entrées et sorties de l'azote sur l'exploitation.

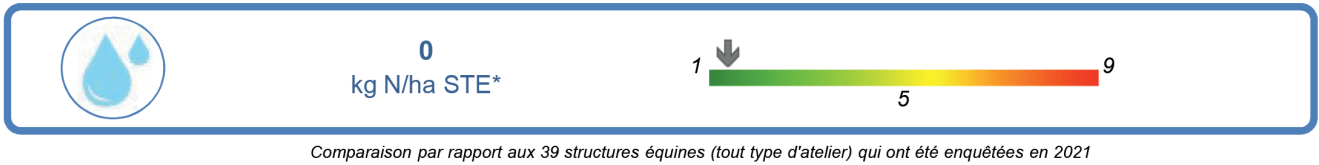


Le principe consiste à comptabiliser les entrées et les sorties d'azote du système considéré. Si la différence entre les entrées et les sorties est positive, une partie de l'azote n'est pas mise au profit de la production et il existe un risque d'accumulation de l'azote dans le sol ou de départ vers l'air. Le solde du bilan est exprimé en kg de N par an.

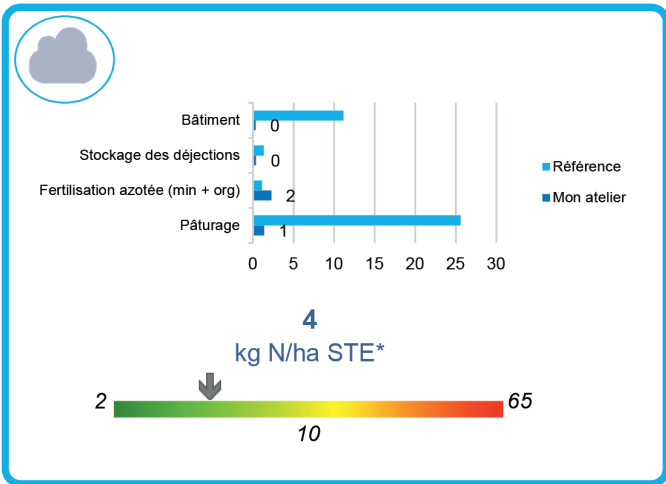
4 - PERTES POTENTIELLES D'AZOTE
ET CONSOMMATIONS D'ÉNERGIES

Les pertes potentielles d'azote vers l'air sous forme d'ammoniac sont présentées selon les postes d'émission. L'ammoniac est analysé séparément sur ce graphique car il ne s'agit pas d'un gaz à effet de serre. Les consommations d'énergie directes (Dir.) et indirectes (Ind.) sont elles aussi indiquées selon les postes de consommation.

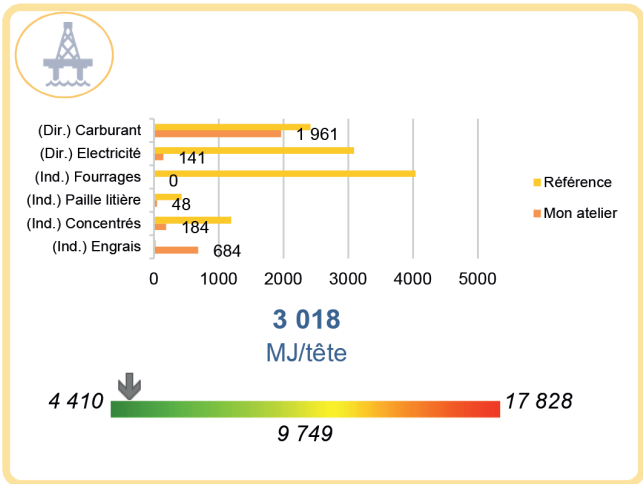
MES PERTES POTENTIELLES D'AZOTE VERS L'EAU (LESSIVAGE)



MES PERTES POTENTIELLES
D'AZOTE VERS L'AIR (AMMONIAC)



MES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE



*Surface Totale Equine (STE) = SFP de l'atelier équin + ha de céréales autoconsommées par l'atelier équin + (surfaces en paddock si absence d'autres surfaces) Comparison par rapport aux 39 structures équestres (tout type d'atelier) qui ont été enquêtées en 2021



IV - ÉLÉMENTS DE COMPARAISON DE TROIS CAS-TYPES « CENTRES ÉQUESTRES »

DÉCRYPTAGE

Une quarantaine de centres équestres est suivie à l'échelle nationale par le réseau équin Inosys. L'étude de leurs données technico-économiques a permis de les regrouper en trois systèmes, en tenant compte de leur type de clientèle, de leur dimension, des activités proposées et de leur surface :

- Centre équestre jeunes enfants « animation » : EQCE1
- Centre équestre tous publics « animation » : EQCE2
- Centre équestre tous publics « compétition » et élevage : EQCE3



Les centres équestres suivis par le réseau Inosys

Il s'agit plutôt d'établissements localisés en zone rurale et périurbaine de taille moyenne. La clientèle de ces structures est régulière, les cavaliers, situés généralement à moins de 20 minutes viennent monter toutes les semaines. Il s'agit plutôt d'établissements spécialisés équins qui proposent de l'enseignement et très souvent de la pension. La main d'œuvre de ces établissements est variable car elle représente trois temps plein en moyenne mais oscille entre 1 et 6 pour la structure la plus importante. Ces structures accueillent différents types de publics si la plupart a une gamme variée de clientèle, certains se spécialisent sur les jeunes enfants (moins de 12 ans). Si la surface moyenne est de 30 ha, suivant leur localisation tous n'ont pas accès à du foncier.

Parmi les 3 cas-types « Centres équestres », comment se situe le cas-type « Animation – Jeunes enfants » ?

Tableau 6

Principales caractéristiques des 3 cas-types « Centres équestres » 2025

	EQCE1	EQCE2	EQCE3
CARACTÉRISTIQUES STRUCTURELLES			
Zone	Rurale	Péri-urbaine	Péri-urbaine
Public	Jeunes enfants <= 12 ans	Enfants et adultes	Enfants et adultes
Activités	enseignement	enseignement et pensions	enseignement, compéti- tion, pensions et élevage
Surface	26 ha	8 ha	26 ha
PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL			
UMO	1,2	2,3	3
Clients	100	200	180
Clients/UMO	83	87	60
Heures/UMO	4 013	4 017	2 422
Equidés/UMO	21	17	19
PB/UMO en €	68 873	86 737	88 412
PRODUCTIVITÉ DES ÉQUIDÉS			
Equidés club	20	25	30
Clients/équidé club	5	8	6
Heures/équidé club	241	360	243
Produit/équidé présent	3 306	5 115	4 653
RÉSULTATS ÉCONOMIQUES			
Produit enseignement/ équidé club en €	3 584	6 023	4 643
Produit pension/équidé pension en €	1 210	3 347	5 702
Charges.ope/équidé présent en €	435	1 291	1 276
EBE/UMO exploitant en €	39 756	61 944	57 935
EBE/PB en %	48	31	22
Disponible/UMO exploitant en €	27 829	40 264	35 340



RÉSULTATS ENVIRONNEMENTAUX

Éléments de comparaison des 3 cas-types équins

L'empreinte carbone des trois cas-types équins varie fortement en fonction de la présence ou non de surfaces, du degré d'autonomie alimentaire et des activités de l'atelier équin.

• Cas-type EQCE1 « Animation - Jeunes enfants » : la plus faible empreinte carbone

L'empreinte carbone la plus faible (0 kg eq CO₂/tête) est observé sur le cas-type EQCE1 « Jeunes enfants ». C'est le résultat d'une faible émission de gaz à effet de serre et d'un stockage de carbone important via les surfaces (25 ha dédiés au pâturage et à la fauche). La conduite des poneys à l'extérieur et l'autonomie fourragère du système permettent de réduire les émissions de gaz à effet de serre liées à l'achat des fourrages, de litière et de production de fumier. L'absence de participation à des compétitions permet aussi de réduire la consommation d'énergie (carburant).

• Cas-type EQCE2 « Animation - Tous publics » : la plus forte empreinte carbone

La plus forte empreinte carbone est observée dans le cas-type EQCE2 : 2 111 kg eq CO₂/tête contre 371 kg CO₂ chiffre médian. Ce niveau élevé est lié à une forte émission de gaz à effet de serre et un faible stockage de carbone.

En effet, ce système ne dispose que de très peu de surfaces (6 ha) pour 36 équidés. L'alimentation est achetée en totalité à l'extérieur. Les animaux étant hébergés en boxes et en stabulation, ce système a aussi recours à de l'achat de litière à l'extérieur.

• Cas-type EQCE3 « Compétition et élevage – Tous publics » : une empreinte carbone intermédiaire plombée par une forte consommation d'énergie

L'empreinte carbone du cas-type EQCE3 est intermédiaire, à 842 kg eq CO₂/tête. Ce résultat est lié au fait que le stockage de carbone possible grâce aux 24 ha de prairie vient compenser l'émission brute de gaz à effet de serre.

Ce troisième système qui cumule enseignement, compétition et élevage dispose de surfaces, produit une partie du fourrage et héberge ses équidés en partie en box, en stabulation et à l'extérieur.

Sa consommation importante d'énergie, 16 419 MJ/tête contre 9 749 MJ/tête, est liée avant tout aux achats de fourrages et au carburant.

DÉCRYPTAGE

Qu'est-ce qu'un cas-type ?

Les suivis d'exploitations équines, réalisés dans le cadre des réseaux d'élevage Inosys, permettent d'élaborer des références dont l'une des formalisations est appelée « cas-type ».

Le cas-type décrit le fonctionnement technico-économique d'un système d'exploitation cohérent et optimisé, viable et vivable, en fonction des objectifs poursuivis dans un contexte défini (localisation, conditions pédoclimatiques, conjoncture économique). Le système modélisé dans le cas-type correspond à des choix techniques et à un assemblage optimisé de pratiques cohérentes mises en œuvre au niveau des animaux, des activités, des surfaces, des investissements. Il présente donc le résultat économique qu'un système correctement géré peut espérer atteindre en phase de croisière et en année normale (troupeau en activité constante). Ainsi, les performances décrites sont favorables et souvent supérieures à la moyenne et les références qui le composent peuvent être considérées comme des objectifs à atteindre et atteignables par tous les exploitants.

Comment est construit un cas-type ?

La construction de cas-type peut s'effectuer lorsque des exploitations ont été suivies pendant plusieurs années. Elle débute par le regroupement typologique des exploitations en fonction de critères (nombre et types de clients, effectifs d'équidés, main d'œuvre...). Au sein de chaque groupe, les enregistrements et les observations réalisés en fermes sont analysés et synthétisés, en s'appuyant sur l'expertise des conseillers et des résultats observés par ailleurs (avis d'experts).

Un cas-type n'est ni la moyenne des résultats observés au sein d'un groupe, ni le résultat de la meilleure exploitation. Il présente les résultats techniques et économiques que l'on peut espérer du bon fonctionnement optimisé de l'ensemble et non un résultat moyen. Les cas-types sont actualisés tous les ans sur leur volet Economie.

À quoi servent les cas-types ?

Les cas-types permettent de décrire la diversité des systèmes au sein d'une même filière. Ils fournissent des repères techniques, économiques aux conseillers, aux éleveurs, afin de mieux raisonner les projets d'installation. Ils peuvent aussi servir de support à des études prospectives ou des travaux pédagogiques.

Référentiels et produits 2019 utilisés pour la construction du cas-type

Tableau 7

Référentiel de prix utilisés pour les infrastructures

TYPE D'INFRASTRUCTURE	TARIFS
Manège	160 €/m ²
Club House/salle d'accueil	1 389 €/ m ²
Boxes	300 €/m ²
Hangar de stockage	134 €/ m ²
Carrière extérieure	39 €/ m ²
Marcheur (terrassment compris)	35 000 €
Parking	17 €/ m ²
Fumière	100 €/ m ²
Abris de pré	180 €/ m ²

Tableau 8

Référentiel de tarifs utilisés pour le matériel de sellerie

TYPE DE MATÉRIEL	TARIFS
1 selle shetland	300 €
1 selle cheval	500 €
1 selle cavalier compétition	2 500 €
1 filet club	30 €
1 bombe	40 €
1 licol	15 €
1 tapis	30 €
Kit matériel pansage	15 €
Matériel pédagogique	800 €
1 parc d'obstacles	2 374 €
1 tondeuse chevaux	300 €
Matériel maréchalerie (trépied, reinette, tablier)	475 €

Tableau 10

Référentiel de prix utilisés de tarifs utilisés pour le matériel

TYPE DE MATÉRIEL	TARIFS
1 tracteur avec benne et fourche d'occasion	23 000 €
1 girobroyeur	1 500 €
1 herse carrière	2 000 €
1 van 2 places	8 300 €
1 poids lourd 10 places	50 000 €
1 tonne à eau	2 900 €
1 silo à grain 6 m ³	2 000 €
1 râtelier	500 €
1 bac à eau 1000L	300 €
1 remorque d'occasion	2 400 €
Matériels d'entretien (tronçonneuse, débroussayeuse...)	2 310 €
Système d'arrosage carrière	1 000 €
Matériel de bureau	1 000 €
1 véhicule 4*4 d'occasion pour tracter	20 000 €
1 mini télescopique	15 000 €
1 vehicule d'occasion	15 000 €



Tableau 9

Référentiel de produits 2025

TYPE DE PRODUIT	EQCE1	EQCE2	EQCE3
Cours collectif (en €HT/h)	17,1 €	17,1 €	19,4 €
Cours groupe IME scolaire (en €HT/h)	10,2 €	11,4 €	13,6 €
Stages (en €HT/h)	12,5 €	15,9 €	14,8 €
Coching (en €HT/h)	-	14,8 €	19,4 €
Pension pré (en €HT/mois)	126 €	-	-
Pension box hébergement (en €HT/mois)	-	334 €	401 €
Pension box hébergement+ 1 cours hebdomadaire (en €HT/mois)	-	-	457 €
Pension box travail (en €HT/mois)	-	-	568 €

Ce dossier cas-type a été élaboré par l'équipe du Réseau Équin.

Coordination nationale :

- Boyer-Lafaurie Sophie - Institut de l'Élevage - Tél. : 05 55 73 83 51 - Mail : sophie.boyer-lafaurie@idele.fr
- Mathieu Guillaume - Institut de l'Élevage - Tél. : 05 55 42 60 96 - Mail : guillaume.mathieu@idele.fr

Avec la collaboration des ingénieurs en charge du suivi des exploitations :

- BOUCHANT Amélie - Chambre d'agriculture de l'Allier - Tél. : 04 70 48 42 42 - abouchant@allier.chambagri.fr
- BOUSSANGE Bernard - Chambre d'agriculture de Corrèze - Tél. : 05 55 21 55 59 - bernard.boussange@correze.chambagri.fr
- BUSMEY Marie - IFCE Nouvelle Aquitaine - Tél. : 07 62 69 37 27 - marie.busmey@ifce.fr
- BUSNEL Frédéric - Chambres d'agriculture de Normandie - Tél. : 02 33 81 77 94 - frederic.busnel@normandie.chambagri.fr
- CONRAUD Mélanie - Institut Français du Cheval et de l'Équitation Auvergne Rhône Alpes - melanie.conraud@ifce.fr
- DAMIENS Jérôme - Filière Cheval Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur - Tél. : 04 92 97 46 83 - contact@filierechevalsud.fr
- FONTAINE Pierre - Institut Français du Cheval et de l'Équitation Grand Est - pierre.fontaine@ifce.fr
- FRANCOIS Stéphanie - Chambre d'agriculture de Normandie - Tél. : 02 31 31 87 64 - stephanie.francois@normandie.chambagri.fr
- GUERINEAU Camille - Chambre d'agriculture de Saône et Loire - Tél. : 06 47 52 36 31 - camille.guerineau@sl.chambagri.fr
- LEROUX Flavie - Chambre d'agriculture de Rhône Alpes - Tél. : 04 74 45 56 68 - flavie.leroux@ain.chambagri.fr
- MIGNE Stéphane - Chambre d'agriculture Pays de la Loire - Tél. : 02 51 36 82 77 - stephane.migne@pl.chambagri.fr
- OLLIE Chloé - Conseil des équidés de Bretagne - Tél. : - 06 98 19 18 81 - chloe.ollier@conseilequidesbretagne.fr
- PAYEN Louise - Conseil des chevaux des Hauts de France - Tél. : 06 81 58 25 52 - lpayen@chevaux-hauts-de-france.com
- RIVIERE Emilie - Chambre d'agriculture Grand Est - Tél. : 03 83 96 85 07 - emilie.riviere@grandest.chambagri.fr
- ROBERT Justine - Chambre d'agriculture du Cher - Tél. : 02 48 61 59 91 - justine.robert@cher.chambagri.fr
- VEYSSET Anne-Laure - Chambre d'agriculture de la Charente - Tél. : 05 45 24 49 36 - anne-laure.veysset@charente.chambagri.fr
- VINOT Chloé - Conseil des Equidés de Normandie - Tél. : 06 66 63 40 17 - chloe.vinot@chevaux-normandie.com
- VIVANT Marthe - Chambre d'agriculture du Loir-et-Cher - Tél. : 02 54 55 20 33 - marthe.vivant@loir-et-cher.chambagri.fr

Et avec la collaboration d'experts :

- Pauline Doligez (Institut Français du Cheval et de l'Équitation)
- Marie Delerue (Institut Français du Cheval et de l'Équitation)
- Jean-Marc Pilet (Conseiller bâtiments CA Pays de la Loire)
- Valérie Aufils (vétérinaire Pompadour), Christophe Pradel (vétérinaire)
- Hervé Feugère (conseiller fourrager CA Creuse), Conseillers mécanisation CA Creuse

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149, Rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr

Mars 2026 - Réf. : 00 26 602 012

Conception et réalisation : Beta Pictoris - Mise en page : Katia Brulat (Idele)

Pour en savoir plus : www.inosys-reseaux-elevage.fr



Un dispositif partenarial associant des éleveurs, et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage, des Conseils des Chevaux, de l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages. Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Fonds Eperon, du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la CNE.